

PROJET EDUCATIF

Montech



septembre 2024

Sommaire

- *01*
Préambule
- *02*
Présentation commune
- *03*
Le service Enfance Jeunesse
- *04*
Intentions éducatives
- *05*
Priorités éducatives
- *06*
Les moyens humains
- *07*
Les moyens matériels
- *08*
Les moyens financiers
- *09*
L'évaluation
- *10*
Conclusion

01 Préambule

Enfants, Jeunes, Citoyens de demain dans une société qui évolue

C'est de la responsabilité de la commune d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur construction, leur développement et de leur permettre de grandir et de s'épanouir. Il est nécessaire de proposer des actions pour compenser les inégalités sociales, de prendre en compte leurs besoins et leurs envies tout en respectant leur rythme.

Les enfants et les jeunes grandissent dans un environnement qui a fortement évolué ces dernières années. L'arrivée de nouvelles infrastructures (lycée, crèches ...) nous permet de nous questionner sur la place que les enfants et les jeunes occupent dans notre société. Penser la commune pour et avec les 0-18 ans, c'est le défi que nous souhaitons relever.

Le développement démographique, l'évolution du contexte familial, des modes de vie, du travail, les nouvelles technologies nous incitent à réfléchir à des lieux d'accueil, d'animation et de loisirs pour les enfants et les jeunes hors du temps scolaire.

La commune de Montech souhaite renouveler sa politique éducative avec un service Enfance Jeunesse qui se structure, qui se développe et un Projet Éducatif de Territoire reconduit jusqu'en 2027. Les élus veulent prendre en compte les enjeux sociaux pour adapter la politique jeunesse sur la commune.

Pour rappel le projet éducatif permet :

- Aux familles de mieux connaître les objectifs éducatifs de la commune,
- Aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur (la commune) et d'élaborer les projets pédagogiques de leurs structures,
- Aux institutions de repérer les intentions éducatives, la cohérence des valeurs et la conformité du projet.

Il s'agit d'un document indispensable pour le bon fonctionnement du service Enfance Jeunesse, véritable outil de communication pour les familles mais aussi les partenaires, il fixe les orientations, les intentions éducatives et les moyens mis à disposition. Il définit et donne du sens aux actions menées par les équipes d'animation de la commune, repose sur des valeurs démocratiques, laïques, républicaines et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants et des jeunes. Il est élaboré par les élus et plus précisément ceux de la commission Enfance-Jeunesse. Il a pour objectif principal de garantir sur l'ensemble de la commune une cohérence et une complémentarité des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Les acteurs essentiels pour le Projet Éducatif

L'enfant grandit et s'épanouit grâce à l'accompagnement qu'il peut avoir de la part: de ses parents, de sa famille mais aussi des professionnels de la petite enfance, des enseignants, des animateurs, des associations d'éducation populaire, des éducateurs sportifs, des animateurs culturels, et de son entourage. C'est pourquoi une politique éducative se conçoit de manière partagée, tant les acteurs éducatifs sont nombreux, apportant chacun leurs compétences dans l'accompagnement des enfants et des jeunes.

Présentation commune de Montech

À propos

Cinquième commune du Tarn et Garonne en région Occitanie, Montech est située au carrefour des axes Montauban-Auch et Agen-Toulouse et fait partie de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne .

Sa population a connu une forte croissance depuis les années 60 en multipliant quasiment par trois le nombre de ses habitants, passant ainsi d'environ 2500 personnes à un peu moins de 7000, de nos jours.

La commune est dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel qui comprend la forêt d'Agre et la forêt de Fromissard. Implantée entre la Garonne, le canal latéral à la Garonne, le canal de Montech (à Montauban), et la Pisciculture, elle bénéficie d'espaces naturels remarquables et d'une biodiversité associée.

Le site de l'Ancienne Papeterie, lieu chargé d'histoire bordé par le canal, a été réaménagé pour offrir aux Montéchois un espace culturel attrayant où sont localisés la Médiathèque, la Galeria (salle d'exposition), la Ludothèque, le Cyber-café, le Point Jeunes ainsi que l'Office de Tourisme. De nombreuses festivités s'y déroulent : *Papeterie en Fête* , *Alors.. jouons*, *Coquelirock* etc. Ces services municipaux et intercommunaux s'y côtoient et travaillent ensemble dans l'intérêt collectif.

La commune abrite également un port et une halte nautique, où se trouve également les locaux de la Police Municipale.



Montech

www.ville-montech.fr

Montech exerce un effet attractif sur les familles qui peuvent y trouver un accueil pour leurs enfants de la crèche au lycée, en passant par les écoles et le collège.

La Crèche Les Petits Lutins (42 places) et le Relais Petite Enfance (RPE) sont nichés au milieu d'un parc arboré (Le Bonheur Vert) et peuvent accueillir les enfants de 0 à 4 ans. Le RPE, qui dépend de la CCGSTG, accueille dans ses locaux les assistantes maternelles de la ville et des environs mais peut aussi être source d'informations pour les parents.

Les 2 écoles, Saragnac et Larramet, accueillent environ 630 enfants et disposent chacune d'une maternelle et d'un élémentaire. La commune s'est dotée également d'ALAE dans chacune des écoles afin d'offrir aux enfants un service de qualité sur trois moments de la journée (matin, midi et soir) mais également les mercredis après-midi. Un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est organisé pour recevoir les enfants dans les locaux de l'école Saragnac pendant les vacances d'Hiver, de Printemps, d'Eté et d'Automne. Cela représente approximativement 80 enfants sur les petites vacances et plus d'une centaine durant les vacances d'été.

Le collège Vercingétorix, (à savoir environ 660 élèves) et le lycée Olympe de Gouges, pour un effectif d'environ 950 jeunes sont implantés sur la commune. Ils accueillent principalement des jeunes de Montech mais également des jeunes des communes avoisinantes. Ce sont donc près de 2250 jeunes qui sont scolarisés sur la commune.

De nombreux équipements sportifs sont présents sur l'agglomération qui compte plusieurs terrains de football (dont 2 officiels), un espace dédié au tir à l'arc, 2 gymnases, 2 terrains de rugby, 2 terrains de tennis extérieurs et un en salle, un dojo, une salle accueillant les activités de danse, gym et Qi Qong, un boulodrome, ainsi que des terrains de pétanque à l'extérieur, un « city » et un skate-park.

De ce fait, la commune compte beaucoup d'associations : sportives (plus d'une trentaine) mais également des associations culturelles, à vocation sociale, humanitaires, ou encore environnementales. En tout, une centaine d'associations participent au dynamisme de la ville.

Montech compte également 2 salles des fêtes, une halle couverte et un camping.



*Site de la
Papeterie*



*des activités
pour les enfants
et les jeunes*

03

Le service Enfance-Jeunesse

La commune de Montech souhaite mettre en œuvre une politique enfance-jeunesse adaptée à la diversité des besoins des familles. Pour se faire, la commune développe un accueil périscolaire et extrascolaire, mais également des services tels que la ludothèque, le Cyber-Café ou encore le Point Jeunes. Elle offre aussi des après-midi ludiques aux ados sur le site de l'Ancienne Papeterie.

Les différents services associés:

Périscolaire

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) est un service municipal qui répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant le temps péri-scolaire.

C'est une structure d'animation dans l'école contribuant au développement des enfants à travers des activités sportives, manuelles ou culturelles, assurées par une équipe d'animateurs compétente et qualifiée, qui fonctionne tous les jours de classe sur 3 temps : matin, midi et soir dans les trois établissements scolaires : école primaire Saragnac, écoles élémentaire et maternelle Jean Larramet.

A savoir, le matin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35, le mercredi de 7h30 à 8h50.

Sur la pause méridienne, de 11h45 à 13h30 pour l'école Saragnac et de 12h à 14h pour les écoles Jean Larramet. Le soir, fonctionnement identique pour tous de 16h à 18h30.

Le mercredi après-midi, la commune organise l'ALAE dans les locaux de l'école Saragnac où tous les enfants se retrouvent après avoir mangé dans leurs écoles respectives. Les enfants de Larramet sont acheminés à Saragnac par les animateurs au moyen de mini-bus.

Extra scolaire

- L'ALSH : la commune propose aux familles Montéchoises et extérieures, un mode de garde pour leurs enfants pendant les vacances de Toussaint, février, printemps, été pour les enfants de 3 à 11 ans. L'ALSH propose des activités, des sorties et des séjours (mini-camps) variés avec un programme établi à la journée selon un projet pédagogique.
- Le centre de loisirs est situé dans les locaux de l'école Saragnac et il est ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Les activités débutent à 9h et s'achèvent à 17h. Les parents inscrivent les enfants à la journée via le portail famille et règlent le séjour par internet. Il leur est possible de régler à l'accueil de la mairie directement. Les programmes sont élaborés par l'équipe d'animation autour éventuellement d'un thème choisi. Un projet pédagogique est écrit pour chaque vacances, il peut être consultable sur simple demande.

Point Jeunes : Les après-midi ludiques sont proposées par Info Jeunes en partenariat avec la ludothèque, le cyber-café et les services de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne (Médiathèque, Office du Tourisme) mais également avec la participations des associations communales. A ce jour, l'accueil ados n'est pas relancé avec un fonctionnement centre de loisirs mais des animations sont proposées gratuitement pour les jeunes sur le site de la papeterie.

Le cyber-café / accueil vélo

C'est un service municipal situé sur le site de la Papeterie qui accueille tout public. L'animateur numérique accompagne le public pour les démarches dématérialisées, propose un accès à des ordinateurs, à Internet, aide pour le traitement de texte et les logiciels informatiques. L'animateur numérique intervient tant auprès des plus jeunes que des adolescents à travers sa mission de Promeneurs du Net. Des tournois de jeux vidéos peuvent également se faire pendant les vacances.

On retrouve au cyber café un espace **Accueil Vélo** (label de France Vélo Tourisme qui permet de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France et garantir des services de qualités le long des itinéraires cyclistes). Le référent, répare et entretient les vélos. Il met en place des ateliers "répare vélo" avec des jeunes des structures spécialisées, il est possible d'adapter des séances aussi pour les scolaires et groupes de jeunes.

Point Jeunes

- - Info Jeunes : « Explorer les possibles avec le réseau Info Jeunes ». Structure jeunesse labellisée Info Jeunes, SPRO (Service Public Régional de l'Orientation), PDN (Promeneurs du Net). Elle est située sur le site de la Papeterie pour les jeunes dès 11 ans. Elle est spécialisée dans l'Information et l'accompagnement sur tous les sujets liés à l'autonomie et à toutes les étapes du parcours de vie (travailler, construire son parcours, accéder aux droits, se loger, formations, BAFA, SNU, engagement...) L'accueil est gratuit et anonyme, ouvert du lundi au vendredi, sur rendez-vous pour des accompagnements personnalisés. Des permanences peuvent aussi être initiées au collège et au lycée selon les projets..
Infos Jeunes participe à différents forums, projets organisés sur la commune (ex : forum des métiers, jobs saisonniers, alternance ...).
- - Espace ados : un accueil jeunes déclaré est en réflexion.

La ludothèque

Située sur le site de la Papeterie, c'est un service municipal qui se veut lieu de rencontre, d'échange, de partage. Espace accessible gratuitement pour du jeu sur place avec la possibilité d'emprunter également (adhésion à prévoir). Véritable espace ludique adapté à tous les âges, lieu de vie et d'animation pour la commune, avec des animations régulières et un accompagnement professionnel dans l'utilisation du jeu.

Le CMJ

La volonté de la municipalité est d'associer les citoyens de tous âges à la décision publique. Le Conseil Municipal des Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Ce conseil a été créé parce que la Démocratie est un art qui s'apprend en exerçant. Cette instance de la démocratie locale est une occasion de mieux comprendre ce que représentent la Citoyenneté et la Responsabilité. Le CMJ est une assemblée de 20 jeunes Montéchois âgés de 9 à 20 ans qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à Montech. Il propose et peut réaliser des projets. Le CMJ est consulté par les élus municipaux sur des questions liées à la jeunesse et, à l'inverse, il est le relais des jeunes auprès de l'équipe municipale.

04 Nos intentions éducatives :



Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

- *Leur donner accès à des activités variées, à la découverte de la nature, et à l'activité physique.*

Contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes

- *S'associer aux différents projets d'école afin de mutualiser certaines actions*

Promouvoir l'égalité des droits et des devoirs

- *Mettre en œuvre l'idée du respect de soi et des autres, enfants ou adultes*

Garantir un environnement sûr pour gagner en sérénité :

- garantir une sécurité morale et physique
- repérer les situations de violences,
- créer des liens avec les familles,
- former les professionnels.



Privilégier la coopération, la solidarité et l'apprentissage de l'autonomie :

- inciter à la découverte, la curiosité, l'expérimentation, l'ouverture au monde pour une égalité des chances



Enrichir les activités :

- *Utiliser davantage les ressources du territoire permettant la découverte (associations, ludothèque, restauration scolaire...)*

Maintenir et entretenir le lien avec la communauté éducative

- Continuer à associer les parents, les représentants des parents d'élèves, les associations, les enseignants, les structures municipales, les partenaires institutionnels.



05 Priorités éducatives

01-

La volonté des élus

1

Accueillir tous les enfants et les jeunes du territoire



Pour les enfants de 3 à 11 ans, dans le cadre péri et extra scolaire prendre en compte les critères d'inclusion afin de favoriser l'intégration de tous les enfants, pour une plus grande égalité des chances,

Permettre à tous ces enfants de découvrir, de s'initier, de partager et de s'amuser.

Pour les jeunes au-delà de 11 ans, grâce au Point Info Jeunes et aux autres structures municipales (ludothèque et cyber café ,conseil municipal des jeunes, entre autres) mettre en place des activités variées, collectives, en répondant aux attentes de cette tranche d'âge.

2

Partager les enjeux éducatifs actuels



Travailler en lien avec les différents partenaires de la galaxie éducative afin de mutualiser des actions autour de projets,

Mettre l'accent sur le volet numérique, la prise en compte du temps passé devant les écrans et les risques induits, décrypter l'univers de l'intelligence artificielle.

Adapter les actions en fonction de l'âge des différents publics.

Associer l'ensemble de la communauté éducative à ces questions.

Utiliser les ressources des différents partenaires (Francas, Ligue de l'enseignement, Réseau Info Jeunes, département ...) en s'appuyant également sur les compétences du personnel des différents services, sur la richesse et la diversité existant au sein de la collectivité.

3

Encourager l'engagement collectif : des parents , des acteurs, des enfants , des jeunes et des structures municipales



Définir des objectifs communs à l'ensemble des partenaires afin de construire ensemble des actions en faveur des enfants et des jeunes,

Organiser des temps d'échanges,

Favoriser et accompagner les initiatives des différents acteurs,

Développer une communication suivie et constante entre les équipes et élus.

02- Le Projet Educatif de Territoire à Montech

Il concerne les 0/17 ans de la commune et rassemble autour d'un même projet le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), mais également l'Intercommunalité (petite enfance notamment), le service Enfance Jeunesse, les élus, le monde associatif, les partenaires institutionnels. Toutes ces personnes travaillent ensemble sur des actions en direction de la jeunesse.

Le but : Proposer à chaque enfant montéchois un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Concept



le Projet Éducatif de Territoire permet aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant de la commune un parcours avant, pendant et après l'école organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il sert à mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative et de mettre en place les conditions de réussite scolaire et l'épanouissement des enfants.

Acteurs



Le Projet Éducatif de Territoire se construit en rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels intervenant dans le domaine de l'éducation (Éducation Nationale, Jeunesse et Sports, CAF) mais aussi les acteurs locaux comme les associations Montéchoises, les familles et les services municipaux dédiés.

Durée / formalités

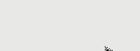
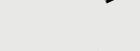


Un PEDT est construit pour 3 ans, 2024 étant l'année de renouvellement pour la commune. Le PEDT est formalisé par une convention signée par le Maire, le Préfet, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale et la CAF.

4 axes du PEDT ont été évalués dernièrement :

-  Favoriser le respect des rythmes et des besoins des enfants et jeunes
-  Favoriser la complémentarité entre temps libre et temps scolaire
-  Faciliter le vivre ensemble
-  Faciliter l'ouverture et l'engagement des enfants et des jeunes sur leur territoire

Des exemples d'actions :

-  Les menus à thème à la cantine
-  Les après-midi ludiques des ados pendant les vacances scolaires
-  Le lien entre la crèche et l'école maternelle
-  L'intervention de la ludothèque dans les ACM
-  Les temps d'échanges renforcés sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
-  Les permanences d'Info Jeunes dans les établissements scolaires
-  Les actions des Promeneurs du Net

les 3 nouveaux axes retenus pour le nouveau PEDT :

-  Respecter les rythmes, être à l'écoute des besoins des enfants et des jeunes
-  Accompagner la réussite éducative
-  Mieux articuler la fluidité entre le temps scolaire et péri-scolaire

06 Les moyens humains

Le service Enfance-Jeunesse est sous la direction du **Directeur Général des Services**. L'ensemble des décisions importantes sont validées par la **commission enfance jeunesse** puis votées en conseil municipal. Il se réunit une fois par mois.

La coordination Enfance - Jeunesse

Les coordonnatrices Enfance-jeunesse ont la responsabilité de faire le lien entre les différents acteurs du service, la direction, les élus, les partenaires. Elles ont en charge de maintenir une dynamique éducative et d'accompagner les équipes de direction et d'animation des différentes structures du service.

La direction des ACM

Les directeurs des centres de loisirs, au nombre de 3 sur la commune, ont un rôle éducatif, ils sont garants du respect du projet éducatif et du projet pédagogique qu'ils mettent en œuvre avec leurs équipes sur leur structure. Ils sont garants des intentions éducatives dans le cadre des accueils périscolaire et extrascolaire. Les directeurs sont responsables de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. Ils coordonnent l'équipe d'animation, ils font le lien entre les équipes, les enfants accueillis et leurs parents, ils sont garants d'une dynamique positive et bienveillante entre tous, ils sont également en lien avec les coordonnatrices Enfance Jeunesse, le service Ressource Humaine et le Directeur des Services. Les directeurs peuvent être secondés par un adjoint.

L'équipe d'animation

Les animateurs sont placés sous l'autorité des directeurs. Leur rôle est de préparer, d'encadrer et d'animer des activités de loisirs auprès des enfants et jeunes accueillis. Ils accompagnent les enfants et les jeunes dans la réalisation de leurs projets, ils proposent et organisent les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Ils ont un rôle pédagogique et se doivent de transmettre des valeurs citoyennes. Partie prenante du projet pédagogique, ils doivent avoir un comportement exemplaire à la fois dans leurs propos, dans leur tenue et dans leur attitude. De plus des agents ont un rôle essentiel dans l'équipe d'animation et sur le terrain, à savoir le personnel de l'entretien, les ATSEM, les agents de restauration, la référente inclusion. Ils doivent être impliqués dans les projets, ils accompagnent tout au long de la journée les enfants et interviennent auprès d'eux à différents moments importants .

La référente inclusion

La référente inclusion, acteur clé dans la promotion de l'inclusion et de l'égalité des chances pour les enfants en situation de handicap, est en charge d'accueillir, de favoriser l'intégration des enfants à besoins spécifiques. Elle contribue à sensibiliser et accompagner les équipes d'animation à la mise en œuvre d'une démarche d'inclusion visant l'amélioration de l'accueil d'enfants en situation de handicap. Elle développe les compétences et accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques (mise en place de formations à destination de l'équipe d'animation, participe aux rencontres professionnels du réseau...)

Le cyber café

Le responsable du cybercafé, animateur numérique, a pour mission d'accueillir le public, les jeunes pour un accompagnement informatique, les démarches en ligne, il apporte son expérience et sa connaissance sur les logiciels, l'utilisation des supports numériques. Il accueille également les classes pour des ateliers numériques. Le cybercafé est aussi un point accueil vélo. L'animateur est présent pour des ateliers Répar'Velo avec les jeunes et des groupes d'enfants à besoin spécifiques. L'animateur du cybercafé est dans le réseau Promeneurs du Net 82, il assure une veille numérique et participe aux différentes rencontres avec le réseau.

La ludothèque

Le responsable de la ludothèque a pour mission de gérer un lieu de jeux et de valoriser la culture ludique sur la commune en proposant des animations, du prêt de jeux et du conseil. Il a aussi pour mission d'accompagner les professionnels des domaines éducatifs, de l'animation et de la culture pour l'intégration du jeu dans leurs projets. Il s'occupe du fond de jeux, de la régie, du bon fonctionnement de l'établissement, il intervient auprès de plusieurs partenaires afin de promouvoir le jeu, de lutter contre les stéréotypes, propose un moment de loisirs et détente.

Un ludothécaire complète l'équipe de la ludothèque, il s'agit d'un animateur spécialisé dans le jeu et le jouet. Il assure l'accueil, l'encadrement et l'animation de différents publics, il est en capacité d'animer des temps de jeux pour toutes les tranches d'âges.

Info Jeunes

L'informatrice jeunesse accueille, informe, accompagne et oriente les jeunes de 11 à 30 ans, les familles et les professionnels, sur tous les sujets de la vie quotidienne, sur les thématiques de l'insertion professionnelle, les stages, les formations, les projets de jeunes, la mobilité. Elle accompagne les jeunes en difficultés et en décrochage, aide pour les démarches en ligne, assure une veille documentaire et numérique, participe aux rencontres avec le réseau et intervient dans les établissements scolaires. La structure est labellisée SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) L'animatrice d'Info Jeunes est dans le réseau Promeneurs du Net 82, elle assure une veille numérique et participe aux différentes rencontres avec le réseau.

Les formations

Des journées thématiques de formations sont accessibles pour le personnel des différents services. Dans la mesure du possible les agents de la collectivité sont invités à participer à ces temps de rencontres, c'est l'opportunité de pouvoir rencontrer le réseau, d'échanger sur les pratiques éducatives, de créer une dynamique sur le territoire. Des formations sur site peuvent être proposées également pour répondre aux contraintes des disponibilités des agents (par exemple pour le personnel du péri-scolaire).

07 Les moyens matériels

Les locaux

La commune de Montech dispose des locaux suivants pour une mise à disposition du service :

- Centre de loisirs maternel école Larramet (ALAE),
- Centre de loisirs primaire école Larramet (ALAE)
- Centre de loisirs école Saragnac (ALAE et ACM)
- Ludothèque sur le site de Papeterie
- Cybercafé sur le site de la Papeterie
- Info Jeunes sur le site de la Papeterie
- Salle d'exposition La Galaria
- Gymnase
- Terrains sportifs et boulodrome

Le matériel

La commune fournit l'ensemble du matériel nécessaire au bon fonctionnement des structures dont elle a la charge selon les budgets alloués. Il est judicieux de pouvoir mutualiser, dans la mesure du possible, certains matériels, en fonction des besoins et des disponibilités.

08 Les moyens financiers

La municipalité finance le service Enfance Jeunesse dans sa totalité.

Les parents participent financièrement en fonction de leur quotient familial quant aux différents services proposés : cantine, ALAE, ALSH, étude, mais aussi ludothèque (pour le prêt)

La commune bénéficie de financements de la CAF qui soutient les activités développées. La commune peut répondre à des appels à projets afin d'obtenir des aides financières supplémentaires.

Elle reçoit également des financements de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) au même titre que la CAF.

De plus, elle a conventionné avec le CSE AIRBUS : ce Comité Social et Economique verse directement à la commune les aides qu'il octroie à ses employés et qui viennent en déduction du prix des demi-journées (ALAE mercredi après-midi) et des vacances (journées).

09 L'évaluation

BILAN

Questionnement : Évaluer un projet consiste à déterminer si: Les objectifs ont été atteints? A-t-on atteint les résultats voulus? Les objectifs ont-ils été atteints moyennant un coût raisonnable? Les résultats valent-ils tous les efforts consacrés à ce projet? Les effets attendus ont-ils été au rendez-vous? Comment peut-on améliorer les activités du projet afin d'obtenir de meilleurs résultats?

La principale mission du service Enfance-Jeunesse est l'épanouissement des enfants et des jeunes au sein des structures d'accueil et leur bien être. Le regard des équipes d'animation sur les enfants et les jeunes permettra d'évaluer ce premier objectif.

L'atteinte des objectifs indiqués dans le présent projet permettra de démontrer la pertinence du projet éducatif sur la commune .

Cette évaluation se fera :

- au niveau des équipes de direction et d'animation : nombre de projets proposés en lien avec les objectifs éducatifs et les axes transversaux (impact auprès des enfants et des familles, évaluation du projet pédagogique, implication des animateurs dans les actions)
- au niveau des partenaires : bilan des actions , participation aux réunions
- au niveau des enfants et des jeunes : temps de parole entre enfants et animateurs pour faire le bilan des actions , participation à différentes commissions (par ex : cantine ...)

Concertation régulière des enfants et des jeunes sur les aménagements, la conception ou l'adaptation des espaces.

- au niveau des parents : des retours formels et informels sur les actions mises en place, mise en place d'un questionnaire.

10 Conclusion

Un projet éducatif est d'abord une obligation réglementaire. Il repose avant tout sur des intentions, des buts vers lesquels les élus veulent tendre.

Il donne le cap à l'ensemble du service Enfance Jeunesse afin de garantir une cohérence et une complémentarité des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

La commune de Montech souhaite faire évoluer sa politique éducative en prenant en compte les enjeux sociaux. Les intentions éducatives sont claires et tendent vers objectifs certes ambitieux mais toutefois réalisables.

Ce nouveau projet éducatif se veut d'être encore et toujours plus à l'écoute des enfants et des jeunes, de leurs besoins et de leurs envies.

La finalité est d'accompagner notre jeunesse afin qu'elle soit actrice de son territoire, la guider vers l'autonomie et l'aider à devenir les adultes et les citoyens de demain.

